



Présence de pesticides dans les aliments : niveau stable, d'après les derniers chiffres

Les Européens continuent de consommer des aliments qui sont en grande partie exempts de résidus de pesticides ou qui en contiennent dans les limites légales, comme le montrent les chiffres du dernier rapport de surveillance.

Plus de 96% des échantillons analysés pour le dernier rapport annuel sur les résidus de pesticides dans les aliments se situent dans les limites légales et environ 51% sont exempts de tout résidu quantifiable.

Vytienis Andriukaitis, commissaire européen chargé de la santé et de la sécurité alimentaire, a déclaré: « Comme les années précédentes, ce rapport confirme le niveau élevé de conformité des denrées alimentaires présentes dans les rayons dans l'UE. Chaque année, les États membres contrôlent des milliers de produits alimentaires pour vérifier si les limites légales sont respectées. Ces contrôles, nous les devons aux citoyens européens pour garantir non seulement que la chaîne alimentaire de l'UE demeure la plus rigoureuse et la plus contrôlée du monde, mais aussi que nous sommes résolus à l'améliorer en permanence. »

Parallèlement à la publication du rapport de cette année, l'EFSA a mis au point un outil graphique simple permettant aux utilisateurs de visualiser les principaux résultats obtenus par pays et par produit alimentaire. Ce nouvel outil est disponible en quatre langues et complète les « tableaux de bord » existants, dans la mesure où il présente des résultats plus détaillés et permet de les comparer à ceux des années précédentes.

Principaux résultats de l'année 2016

- Les pays déclarants ont analysé 84 657 échantillons pour 791 pesticides.
- 96,2% des échantillons (81 482) se situaient dans les limites autorisées par la législation de l'UE et 50,7% ne comportaient aucun résidu quantifiable, contre respectivement 97,2% et 53,3% l'année précédente (2015). La différence s'explique essentiellement par la présence de résidus de chlorate, composé pris en compte pour la première fois en 2016 dans les programmes de contrôle qui accompagnent les travaux en cours visant à déterminer les limites maximales de résidus (LMR).



- La majorité des échantillons testés (67%) provenaient d'États membres de l'UE, d'Islande et de Norvège, 26,4% étaient des produits importés de pays tiers et 6,6% étaient d'origine inconnue.
- Un dépassement des limites légales a été observé dans 2,4% des échantillons de produits provenant de pays de l'UE ou de l'EEE et dans 7,2% des échantillons provenant de pays non membres de l'UE.
- Sur les 1 676 échantillons d'aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge, 98,1% se situaient dans les limites autorisées par la législation de l'UE et 89,8% étaient exempts de résidus quantifiables.
- Sur les 5 495 échantillons d'aliments organiques prélevés en 2016, 98,7% se situaient dans les limites légales et 83,1% étaient exempts de résidus quantifiables.

Programme coordonné par l'UE

Dans son rapport annuel, l'EFSA examine les résultats du programme de contrôle coordonné par l'UE (EUCP), dans le cadre duquel les pays déclarants analysent des échantillons de produits alimentaires composant un même «panier» et pour les mêmes pesticides.

En 2016, ce panier se composait des produits suivants : pommes, chou pommé, poireau, laitue, pêches, fraises, tomates, seigle, vin, lait de vache et graisse de porc.

C'est le seigle qui présentait le plus faible taux de dépassement des LMR (0,7%), suivi du chou pommé (1,1%) et des fraises (1,8%). En revanche, les taux de dépassement les plus élevés ont été enregistrés sur les pommes (2,7%) et les tomates (2,6%).

Évaluation du risque

L'EFSA a réalisé une évaluation du risque alimentaire aigu (court terme) et chronique (long terme), d'après les résultats du programme EUCP. Dans les deux cas, les risques pour la santé des consommateurs ont été jugés faibles.

Rapport EFSA (interactif) : https://www.efsa.europa.eu/fr/interactive_pages/Pesticides_report_2016

Rapport EFSA (PDF) : <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.2903/j.efsa.2018.5348>

Lien article : <https://www.efsa.europa.eu/fr/press/news/180725>